

## **Aux contribuables de la susdite municipalité**

Avis public est par la présente, donné par le soussigné, greffier de la ville de Waterloo que :

À la séance ordinaire qui sera tenue mardi, le 13 février 2024, à 19h00 à l'hôtel de ville de Waterloo, 417 rue de la Cour, le conseil municipal statuera sur 4 demandes de dérogation aux règlements d'urbanisme.

Nature et effets: **Dérogation lotissement – Lot 6 611 625 rue Lebrun.**

Demande de dérogation mineure pour permettre l'opération cadastrale à une largeur de 19 mètres au lieu de 21 mètres.

Nature et effets: **Dérogation lotissement – Lot 6 611 626 rue Lebrun.**

Demande de dérogation mineure pour permettre l'opération cadastrale à une largeur de 19 mètres au lieu de 21 mètres.

Nature et effets: **Dérogation implantation stationnement – 80-90 rue Allen-Est.**

Demande de dérogation mineure pour permettre l'aménagement d'un stationnement donnant directement sur la rue Eastern.

Nature et effets: **Dérogation lotissement – Southern/Lebrun.**

Demande de dérogation mineure pour permettre un lotissement mitoyen aux territoires de la Ville de Waterloo et du Canton de Shefford.

DONNÉ À WATERLOO, ce 15 janvier 2024

Louis Verhoef  
Directeur général et greffier